

NADIA ANGHELESCU

SUR LE SENS DE LA FLEXION DÉSIGNIFIQUE DANS LA GRAMMAIRE ARABE TRADITIONNELLE

Dans la tradition grammaticale arabe, la flexion désignifi-
est toujours le fait d'un „régissant” ou d'un „opérateur” — ‘*amil* —
qui peut être soit *lafdiyy* — lié à l'expression (ayant, donc, une
manifestation phonologique) — soit *ma'naviyy* — lié à la signi-
fication. L'élément régissant explique les trois cas du nom —
marfū', *maḡrūr*, *maṣūb*, — traditionnellement traduits par „no-
minatif”, „génitif”, „accusatif” — et établit la place de celui-ci
dans la syntaxe désignifi- (*al-'i'rāb*). L'action du ‘*amil* peut
avoir comme résultat un changement d'ordre phonologique (le nom
sera doué d'une des trois voyelles-types *a*, *i*, *u*, caractérisant
respectivement le nominatif, le génitif, l'accusatif), ou un chan-
gement d'ordre sémantique, se rapportant donc à la fonction du
nom. Il suffit de rappeler ici qu'il y a une „déclinaison sous-
entendue” (*'i'rāb maḡaliyy*) qui caractérise une série de pronoms
et de noms *mabniyy* „construit, figé”, et qu'en outre, les propo-
sitions sont elles-mêmes sujettes à avoir ou non une place dans
la syntaxe désignifi-. Ce qui demeure stable, donc, dans les
régissants et leur action, est une *fonction générale* et non une
forme matérielle¹.

C'est cette fonction générale qui sert à distinguer les désinences
ayant une signification, d'autres qui n'en ont pas.

Dans la conception de Sibawayhi, les désinences des mots sont
reliées à deux séries de faits: d'un côté, la forme matérielle des
désinences et de l'autre les fonctions exprimées par la dénominati-

¹ C'est dans ce sens que parlait L. Massignon de „l'immaté-
rialisation de la fonction des voyelles finales” dans la conception des
grammairiens arabes (*Réflexions sur la structure primitive de l'analyse
grammaticale en arabe*, „Arabica” 1, 1954, p. 11).

tion des cas (ou des modes). Même si l'expression (*lafḍ*) couvre cette dichotomie, il faut bien l'avoir en vue parce qu'elle sert à faire une distinction entre des faits apparemment semblables². Les désinences casuelles et modales n'expriment rien par elles-mêmes, mais par l'intermédiaire d'un „opérateur” (*ʿāmil*)³. L'action de celui-ci se manifeste sur le plan de la syntagme comme sur le plan de l'énoncé. Le *ḡarr* „préposition” explique, par exemple, le génitif du *maḡrūr*, le nom sur lequel il opère. Le verbe (*fiʿl*) qui est „le plus puissant des régissants” (*ʿaḡwa l-ʿawāmil*), exerce son action sur „l'agent” (*fāʿil*) et sur „le complément” (*mafʿūl*). Le nominatif de l'agent suivant le verbe auquel il se réfère est déterminé par ce verbe et s'oppose premièrement à l'accusatif du complément⁴.

Le nom qui se trouve au commencement absolu d'un énoncé⁵ — *mubtadaʿ* — apparaît aussi au nominatif, mais son statut ne s'explique pas par l'action d'un régissant d'ordre matériel — (*ʿāmil lafḍiyy*) —; s'il y avait un régissant, celui-ci devrait normalement précéder son régime. Pour les grammairiens arabes, il s'agit d'un nominatif dû à la place du nom, à sa position (*li l-ʿibtidāʾ* „à cause du commencement”), c'est-à-dire à un régissant d'ordre „sémantique” (*ʿāmil maʿnawiyy*).

Que veut dire exactement cet *ʿāmil maʿnawiyy* dont l'action explique le statut de *mubtadaʿ* dans la syntaxe désinentielle? Ce *mubtadaʿ*, on le sait, n'est pas le sujet dans le sens que nous donnons à ce terme⁶; il ne s'agit pas d'un sujet grammatical pro-

² Sībawayhi, *Al-kitāb*, Le Caire 1968, t. I, p. 13.

³ Nous avons adopté ici cet équivalent proposé par M. G. Carter pour *ʿāmil*, qui est sans doute plus approprié que celui de „régissant” (*Les origines de la grammaire arabe*, „Revue des Etudes Islamiques”, XV/1 — 1972, p. 85).

⁴ Pour une analyse détaillée des fonctions syntaxiques des noms, d'une perspective qui ne rejoint qu'en partie celle des grammairiens arabes, voir Wilson B. Bishai, *Form and Function in Arabic Syntax*, „Word”, vol. 21, No 2, 1965, et du même, *Syntagmatic analysis of the noun in Arabic*, „General Linguistics”, IX (1969), No. 1.

⁵ Considéré nominal par les grammairiens arabes, même s'il contient un verbe.

⁶ Le P. H. Fleisch a remarqué que les grammairiens arabes n'ont pas su dégager la notion de sujet grammatical, étant donné qu'ils ont analysé séparément les deux types de phrase — nominale et verbale —

prement dit (l'analyse n'est pas faite au niveau grammatical), ni d'un agent (plan sémantique) parce que ce terme incoatif n'est pas toujours l'agent du verbe qui suit — si un verbe existe⁷. Dans les types d'énoncés comme: *Zaydun māta ʿabūhu* „Zayd — son père est mort” et *Zaydun baytuhu wāsiʿun* „Zayd — sa maison est spacieuse” qui sont d'un emploi courant en arabe, le terme incoatif ne sert ni comme sujet grammatical ni comme agent du verbe dans la première proposition. Ce *mubtadaʿ* est le thème sur lequel on construit l'énoncé, son point de départ. Son choix appartient au locuteur: celui-ci fait sortir le nom qui l'intéresse — sur lequel il s'interroge, selon les dires de M. M. Bravmann⁸ — du réseau de dépendances dans lequel il est impliqué par le jeu des éléments régissants et lui donne cette indépendance qui est, nous dit Sībawayhi, son statut originaire⁹. Il s'agit de l'état absolu du

et qu'ils ont utilisé pour chacun une terminologie spéciale: le centre de la phrase verbale est le *fāʿil* „l'agent” et celui de la phrase nominale le *mubtadaʿ* „l'incoatif” (*Étude sur le verbe arabe*, in: *Mélanges Louis Massignon*, Damas, 1957, p. 154—155).

⁷ Il n'est pas dans notre intention de discuter ici le bien-fondé de la conception des grammairiens arabes sur la proposition nominale. Il faut toutefois dire que le nom qui apparaît au commencement de l'énoncé est séparé du reste par une brève pause, même si virtuellement il est l'agent du verbe qui suit, tandis que l'agent qui suit son verbe apparaît étroitement lié à celui-ci.

Voir aussi, dans le même sens, G. S. Colin, *La proposition nominale en arabe marocain*, „Comptes-rendus du Groupe Linguistique des Etudes Chamito-Sémitiques”, 1948—1951, p. 6 et le commentaire de Marcel Cohen à la communication parue dans la même publication, p. 9.

⁸ *Studies in Arabic and General Syntax*, Le Caire 1953, p. 5.

⁹ Selon l'opinion de Sībawayhi, le nom est *mubtadaʿ* et il peut devenir autre chose par l'introduction d'éléments qui lui donnent un autre statut (*Al-kitāb*, Le Caire 1968, t. I, p. 23). C'est une conception assez proche de celle qu'on trouve dans la grammaire logiciste de Port-Royal: „La simple position du Nom s'appelle le Nominatif, qui n'est pas proprement un cas, mais la matière d'où se forment les cas, par les divers changements qu'on donne à cette première terminaison du nom. Son principal usage est d'être mis dans le discours avant tous les verbes, pour être le sujet de la proposition (...)” (*Grammaire générale et raisonnée* ou *La grammaire de Port-Royal*, édition critique présentée par Herbert E. Brekle, Stuttgart—Bad Neustadt 1966, t. I, p. 44).

nom qui apparaît sous la forme d'un nominatif, ce *nominativus pendens* du latin archaïque, qui sert à désigner le thème général du discours, et non un sujet proprement dit¹⁰. Selon l'opinion de David Cohen, ce terme est seulement un exposant sémantique, porteur de la valeur lexicale, la fonction syntaxique étant remplie par son substitut pronominal qui apparaît obligatoirement dans la proposition suivante¹¹. On ne sait pas d'avance quelle est la fonction virtuelle de ce terme dans la proposition, quel sera, donc, le rôle de l'élément qui le représente. Le nominatif de ce terme apparaît en vérité comme une neutralisation des oppositions casuelles et ne peut pas être identifié avec le nominatif de l'agent qui est justifié par le verbe.

C'est, peut-être, dans ce sens que l'on peut interpréter la conception de certains grammairiens mentionnée par Ibn Fāris¹², selon laquelle la flexion désinentielle serait spécifique pour le prédicat (*ḥabar*): l'incoatif serait indifférent à cette flexion. Cela ne veut pas dire que le nom incoatif n'a aucune fonction, mais sa fonction se rapporte à l'acte de la parole et non à une structure linguistique quelconque.

Le nominatif du terme qui sert d'exposant général de la phrase est du à l'intention significative du locuteur. C'est elle qui est cet „opérateur fonctionnel” (*ʿāmil ma'nawīyy*) des grammairiens arabes¹³.

Pour Az-Zağğāgi, le „sens” qui met au nominatif l'incoatif est sa ressemblance avec le sujet suivant le verbe auquel il se rapporte (*al-fā'il*): l'incoatif ne peut pas se dispenser de son prédicat, tout comme le verbe et l'agent ne peuvent se dispenser l'un de l'autre¹⁴.

¹⁰ Voir, sur cette valeur du nominatif, Ch. Serrus, *La langue, le sens, la pensée*, Paris 1941, p. 104.

¹¹ D. Cohen, *Les formes du prédicat en arabe et la théorie de la phrase chez les anciens grammairiens*, in: *Mélanges Marcel Cohen*, La Haye 1971, p. 227.

¹² *Aṣ-Ṣāḥibī fī fiqh al-luġa*, Beyrouth 1964, p. 77.

¹³ En donnant cette interprétation pour *ʿāmil ma'nawīyy*, nous sommes dans la ligne proposée par M. G. Carter; voir surtout l'explication qu'il fournit à la définition donnée par Sibawayhi à la particule *ḥarf*), *op. cit.*, p. 85.

¹⁴ Az-Zağğāgi, *Al-ġumal*, Paris 1957, p. 48.

C'est une explication sans grande portée, parce qu'on a toujours la possibilité de faire d'un agent *fā'il* un *mubtada'* incoatif en le mettant avant son verbe, en lui donnant, donc, cette indépendance qui semble caractériser le *vrai* incoatif.

L'insistance des grammairiens sur *at-taqdīm wa t-ta'ḥīr* „préposition et post-position”, nous paraît bien oiseuse si on la considère seulement comme un problème de l'ordre des mots. Il ne faut pas oublier que les deux noms d'action proviennent des verbes actifs et se réfèrent donc à l'intention de mettre un membre de l'énoncé dans une certaine position (en avant ou en arrière). De même, un vocable comme *ʿamīla*, fréquemment utilisé par Sibawayhi, est pleinement significatif, parce qu'il veut dire „tu l'as fait actionner” (il s'agit d'un *ʿāmil* sur un certain terme de l'énoncé)¹⁵.

Ce que nous voulons souligner ici, c'est précisément le fait qu'il y a un niveau d'analyse dans la syntaxe des grammairiens arabes, où les relations sont considérées du point de vue des intentions du locuteur, donc comme une forme de comportement gouvernée par certaines règles¹⁶. Il s'agit de l'entière attitude vis-à-vis du langage, adoptée par Sibawayhi et, en partie seulement, par ses disciples plus ou moins rapprochés dans le temps, qui le différencie de la grammaire grecque ayant comme point de départ les principes logiques, parce que „si la logique est à la fois abstraite et absolue, le comportement humain est concret et conventionnel”¹⁷.

Les grammairiens arabes nous présentent souvent la situation

¹⁵ L'importance de l'attitude du locuteur dans l'établissement du cas du nom n'a pas toujours été sentie par les grammairiens après Sibawayhi, qui attribuent aux éléments régissants une action presque mécanique (voir M. S. Belguedj, *La démarche des premiers grammairiens arabes dans le domaine de la syntaxe*, „Arabica”, t. XX, juin 1973, fasc. 2).

¹⁶ C'est un type d'analyse dont les principes peuvent être retrouvés dans certaines orientations modernes de la philosophie du langage (voir, par exemple, J. Searle, *Speech Acts*, Cambridge 1970).

¹⁷ M. G. Carter, *op. cit.*, p. 82. Pour l'auteur ce traitement du langage est relié à l'influence de la jurisprudence arabe, la seule discipline abstraite pleinement élaborée à l'heure où Sibawayhi commençait l'édification de son système grammatical.

des deux interlocuteurs dont l'un parle et veut se faire comprendre, et l'autre écoute et entend. Selon Ibn Fāris, le moyen principal de réaliser cette situation idéale serait la flexion¹⁸. Elle sert à distinguer les sens équivalents et peut être mise sur le même plan que le geste, par exemple. Pour certains grammairiens arabes du moins, la flexion serait le moyen d'intervention du locuteur dans la langue. Pour Ibn Ġinni, par exemple, cette flexion désinentielle est due au locuteur et à rien d'autre qu'à lui¹⁹.

En commençant par Sibawayhi, le grammairien arabe établit des règles détaillées pour la flexion dans diverses situations: Dans les énoncés type: *Zaydun ʿarabtuhu* „Zayd — je l'ai frappé”, deux voyelles désinentielles sont possibles pour le nom mis en vedette selon „l'attention” que lui prête le verbe: si le verbe est „occupé” de son complément pronominal et se „désintéresse” du nom, la désinence est celle de nominatif; sinon, il porte la désinence d'accusatif²⁰. Les contraintes d'ordre grammatical s'exercent donc, dans un cadre que le locuteur choisit lui-même. L'*i'rāb* est envisagé comme une science qu'on doit savoir manier. Le locuteur et le grammairien utilisent les mêmes méthodes en vue d'acquérir la compétence linguistique: la connaissance de ce qui existe par la transmission des données (*samā'*) et le savoir de tirer de cette acquisition les principes qui rendent valable un nouvel usage, par l'analogie (*qiyās*)²¹.

¹⁸ *Op. cit.*, p. 190.

¹⁹ Ibn Ġinnī, *Al-Ḥaṣā'is*, éd Muhammad 'Ali an-Nağğār, t. I, Beyronth, s.d., p. 110.

²⁰ *Al-Zağğāgi*, *op. cit.*, p. 51.

²¹ Voir, dans le même sens, Muhsin Mahdi, *Language and Logic in Classical Islam, Theology and Law in Islam*, ed. G. E. Grunebaum, Wiesbaden 1971, p. 78. L'auteur se rapporte à la défense de la grammaire face à la logique, faite par As-Sirāfi, selon lequel la flexion serait l'un des principaux sens de la grammaire.

В. С. ХРАКОВСКИЙ

ФОРМАЛЬНАЯ ХАРАКТЕРИСТИКА И УПОТРЕБЛЕНИЕ ПАССИВНЫХ КОНСТРУКЦИЙ В ЛИТЕРАТУРНОМ АРАБСКОМ ЯЗЫКЕ *

О. Согласно предложенному ранее определению¹ в ходе пассивного преобразования, т. е. при переходе от активной конструкции к пассивной, нарушается соответствие: субъект — подлежащее (Sb = Π). Субъект в пассивной конструкции либо переходит на позицию агентивного дополнения (Д^{аг}), либо не обозначается вовсе. Что касается позиции подлежащего, то она в пассивной конструкции может быть либо занята любым партиципантом ситуации, кроме субъекта, либо остаться незанятой.

1. В соответствии с этим определением имеется две синтаксические разновидности пассивной конструкции: (а) подлежащая пассивная конструкция, (б) бесподлежащая пассивная конструкция. Обе эти разновидности пассива представлены в литературном арабском языке. Дадим иллюстрации к этому утверждению на материале конструкций с двухактантными глаголами.

* В статье используются следующие условные обозначения: V^a — активный глагол, V^p — пассивный глагол, V^k — каузативный глагол; С — сказуемое, Π — подлежащее, Д^{пр} — прямое дополнение, Д^{об} — косвенное дополнение, Д^{аг} — агентивное дополнение, Оп^p — определение; st — состояние, k — каузация, Sb — субъект, Ob — объект, K — каузатор, Med — средство, Instr — инструмент, Dest — цель; Δ — диатеза, = — в диатезе обозначение соответствия, X — в диатезе обозначение запрета на выражение, ⇒ — направление преобразования.

¹ В. С. Храковский, *Конструкции пассивного залога*, сб.: *Категория залога*, Ленинград 1970, стр. 31.